

---

70ième Comité exécutif du HCR

Point 3 de l'ordre du jour

**Débat général**

Genève, le 7 octobre 2019

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le Haut-Commissaire,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La Suisse saisit cette occasion pour remercier le HCR de ses efforts en faveur des réfugiés et pour l'organisation de ce **Segment de haut niveau sur l'apatridie**. La Suisse salue les efforts du HCR dans la lutte contre l'apatridie et particulièrement dans le cadre de la campagne *IBelong*, l'apatridie constituant une facette essentielle du système de protection. En ce sens, la Suisse soutient le prix Nansen qui, cette année, est remis à un lauréat œuvrant pour l'élimination de l'apatridie dans son pays, le Kirghizistan.

Au cours des dernières années, la Suisse a fait face à une augmentation des demandes de reconnaissance du statut d'apatride. Nous remercions le HCR pour sa collaboration avec notre pays et pour son appui sur les questions liées à la reconnaissance et au traitement des cas d'apatridie. En Suisse, les personnes reconnues comme apatrides jouissent des mêmes droits essentiels que les citoyens suisses.

Monsieur le Président,

La Suisse rejoint le HCR en réaffirmant **la place centrale de la protection** dans l'action humanitaire.

En raison des menaces qui pèsent sur la protection des personnes déplacées de force, il est nécessaire que les organisations et les autorités concernées mènent leur action de manière coordonnée et complémentaire. Un engagement est essentiel à l'échelle du système pour faire en sorte que la protection soit au cœur de l'action humanitaire.

A cet égard, nous nous félicitons de la nouvelle politique du HCR sur les déplacements internes. Il s'agit d'une étape importante dans l'amélioration de la capacité à faire face aux flux mixtes de population. En particulier, nous appuyons le passage d'une approche *population-based* à une approche *area-based*, où l'aide est axée sur les besoins et non sur le statut de la personne. La Suisse considère cette politique comme un complément d'autres efforts qui visent à améliorer la réponse au déplacement et à fournir des solutions durables, tels le High Level Panel on IDPs. La Suisse salue la création imminente de ce panel de haut niveau ; elle est prête à le soutenir activement son travail. Avec des systèmes de gouvernance plus prévisibles et plus cohérents, ainsi que des mécanismes inter-agences plus performants pour répondre au déplacement, nous espérons que les déplacés internes seront mieux assistés.

Monsieur le Président,

La situation en **Syrie** et dans les pays voisins reste préoccupante. Compte tenu de la situation humanitaire précaire, la Suisse a décidé d'allouer en 2019 61 millions de francs suisses pour venir en aide aux personnes touchées par la crise syrienne, tant en Syrie que dans la région. La Suisse partage l'évaluation du HCR selon laquelle les conditions pour un retour sûr, volontaire et digne des réfugiés dans leur pays d'origine sont nécessaires, mais pas encore en place. La Suisse se félicite de l'action menée par le HCR pour préserver l'espace de protection dans la région. La Suisse plaide également pour la recherche de solutions durables. Dans ce but, notre pays poursuit entre autres ses activités de réinstallation de réfugiés syriens vulnérables. Nous soutenons les efforts du HCR en vue d'une diversification et d'une extension des activités globales de réinstallation.

Monsieur le Président,

Le **Forum mondial sur les réfugiés**, qui se tiendra à Genève en décembre, approche à grands pas. Il est bien plus qu'un événement ponctuel, mais constitue un jalon important dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. La Suisse est convaincue que ce n'est qu'en réunissant des acteurs de différents secteurs et

provenant de l'ensemble du nexus, que les objectifs du Pacte pourront être atteints. Pour cette raison, nous encourageons la participation des villes, de la société civile, des ONG, du secteur privé, des universités et, notamment, des réfugiés. Le Forum servira de plateforme pour la création de nouveaux réseaux et pour le renforcement des réseaux existants. C'est pourquoi la Suisse – y compris les acteurs non-gouvernementaux suisses – est fière d'accueillir le premier Forum mondial sur les réfugiés. Nous viendrons avec des engagements concrets, des bonnes pratiques et l'énergie nécessaire pour engager un dialogue avec toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

La Suisse salue les efforts du HCR en matière de régionalisation et de décentralisation. Nous encourageons toutefois le HCR à considérer ce processus comme un complément, et non un remplacement, des **efforts de localisation**. L'octroi de 4% de frais généraux aux partenaires locaux chargés de la mise en œuvre est positif. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir de véritables partenariats avec les acteurs nationaux et locaux actifs dans les contextes où les déplacements interviennent. En particulier, il est crucial que les efforts de localisation fassent l'objet d'une discussion honnête entre le HCR et ses partenaires sur la question de partage du risque qui est à privilégier au transfert de risque.

Enfin, la Suisse reste convaincue **qu'un soutien pluriannuel et sans affectation particulière** est essentiel pour permettre au HCR de se préparer et de réagir rapidement aux crises émergentes. Notre contribution s'échelonne actuellement sur quatre ans, dont 45% sans affectation particulière. Outre un financement provenant des partenaires actifs dans le développement et dans d'autres domaines, nous pensons que la flexibilité et la prévisibilité du financement de base du HCR sont essentielles pour que le Haut-Commissariat puisse s'acquitter de son mandat.

Merci, Monsieur le Président.

